



Septième réunion du Bureau de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie

24 juin 2025

Windhoek, Namibie

Rapport consolidé des segments technique et ministériel

Secrétariat de l'AMCOMET
Bureau régional de l'OMM
Addis-Abeba, Éthiopie

Table des matières

	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION	2
II. PARTICIPATION	2
III. SÉANCE D'OUVERTURE.....	2
IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
V. RAPPORT DU SEGMENT TECHNIQUE.....	3
1. État des ratifications et des contributions en 2024	4
2. Activités	4
3. Autres activités	7
4. État d'avancement de la mise en œuvre des déclarations et décisions de l'AMCOMET – Examen des décisions de la sixième session (AMCOMET-6)	7
5. Discussion, adoption du rapport et décisions.....	13
6. Observations finales.....	15
Annexe 1 Liste des sigles et acronymes	16
Annexe 2 Conférence ministérielle africaine sur la météorologie 28 mai 2025	17
Annexe 3 Conférence ministérielle africaine sur la météorologie 24 juin 2025	18
Annexe 4 Liste des participants	19

I. INTRODUCTION

La Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) offre au secteur météorologique africain et aux différentes parties prenantes une plate-forme leur permettant d'évaluer régulièrement les avancées en matière de développement et d'application de la météorologie au service du progrès socio-économique en Afrique. Elle offre également aux ministres africains en charge de la météorologie l'occasion de formuler des orientations sur les enjeux liés à ce domaine sur le continent. Conformément aux recommandations, les membres du Bureau élus lors de la sixième session de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie se sont réunis pour la première fois cette année.

La septième réunion du Bureau de l'AMCOMET a eu lieu le 24 juin 2025, en marge du forum conjoint du Programme pour les services climatologiques et les applications connexes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ClimSA) et du Programme SEWA (données spatiales à l'appui des alertes précoce en Afrique), qui s'est déroulé du 23 au 27 juin 2025 à Windhoek (Namibie). La session technique de l'AMCOMET avait été organisée en ligne au préalable le 28 mai 2025.

Les objectifs du Bureau sont les suivants:

- 1) Recevoir les rapports du Secrétariat de l'AMCOMET;
- 2) Examiner le degré de mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie;
- 3) Étudier d'autres questions soulevées depuis la sixième session.

II. PARTICIPATION

Tous les membres du Bureau ont participé à la session technique en ligne le 28 mai 2025. Les ministres ont désigné les directeurs de leurs Services météorologiques nationaux pour les représenter à la réunion ministérielle du 24 juin 2025 à Windhoek (Namibie). La Zambie, le Ghana et le Cameroun y ont assisté en personne. La Tunisie a participé en ligne.

III. SÉANCE D'OUVERTURE

Madame Agnes Kijazi, Directrice du Bureau régional de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour l'Afrique, a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié le Bureau de l'AMCOMET et la Commission de l'Union africaine (CUA) d'avoir organisé la septième réunion du Bureau de l'AMCOMET en marge du Forum ClimSA-SEWA à Windhoek. Le Gouvernement namibien a également été remercié pour son accueil.

Elle a rappelé le problème majeur que représente le sous-financement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), qui entraîne des lacunes dans les réseaux d'observation, une capacité limitée à tirer parti des possibilités de formation et une pénurie de personnel qualifié, empêchant ainsi la fourniture de prévisions et d'alertes précises.

Elle a souligné la nécessité pour les ministres de comprendre et de relever ces défis structurels afin de garantir l'efficacité des SMHN. Madame Kijazi a conclu en souhaitant que les discussions soient productives afin d'orienter le soutien ministériel vers une meilleure prestation de services.

Madame Fatima-Zahra Jihane El Gazoui, Cheffe de la Division de l'environnement durable et de l'économie bleue de la CUA, a souligné dans son allocution d'ouverture la vulnérabilité croissante de l'Afrique face aux défis liés au climat, qui entravent le développement et la stabilité. Il est urgent d'améliorer les services météorologiques et climatologiques pour soutenir des secteurs clés que l'agriculture, l'eau, la santé et la réduction des risques de catastrophe.

Elle a rappelé aux participants que l'AMCOMET a été créée pour montrer la voie à suivre et promouvoir des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques efficaces et propres à chaque secteur afin de stimuler le développement socio-économique et de réduire la pauvreté. Cette mission s'aligne sur l'Agenda 2063 et est soutenue par des initiatives clés telles que la Déclaration d'Abidjan et le projet SEWA, récemment lancé, qui inclut des plans pour un Mécanisme africain pour les applications des satellites météorologiques (AMSAF).

Elle a demandé la préparation d'un rapport d'avancement de la part de l'AMCOMET en amont de la réunion du Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (STC-ARDWE) qui se tiendra à la fin de 2025 et a réaffirmé le ferme engagement de la CUA à soutenir les travaux de l'AMCOMET. Elle a également exprimé sa gratitude à l'OMM pour son partenariat et son soutien.

Monsieur Edson Nkonde, Directeur du Service météorologique national de la République de Zambie et Président de séance, a chaleureusement accueilli les participants à la septième réunion du Bureau de l'AMCOMET, leur exprimant sa reconnaissance pour leur engagement en faveur de l'amélioration des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques en Afrique. Bien que les ministres n'aient pu être présents pour approuver les résultats de la précédente réunion en ligne, cette réunion a permis de finaliser les décisions en personne.

Il a mis en évidence les défis pressants que le changement climatique impose à l'Afrique, en particulier les conditions météorologiques extrêmes et leurs répercussions sur la sécurité alimentaire, l'eau et la santé. Il a toutefois salué les progrès accomplis, notamment le lancement de SEWA, le nouveau programme succédant à ClimSA afin de concrétiser la Déclaration d'Abidjan. SEWA se positionne non seulement comme une continuation, mais aussi comme une étape de transition vers des systèmes d'alerte précoce renforcés et une coopération régionale accrue.

Monsieur Nkonde a par ailleurs insisté sur la responsabilité et le rôle déterminant des ministres dans l'orientation des politiques, la mobilisation des investissements et le renforcement institutionnel. Il a appelé à une réflexion audacieuse, réaffirmé son engagement envers les objectifs de l'AMCOMET et exhorté les dirigeants africains à défendre plus fermement les initiatives mondiales en faveur du climat.

Enfin, il a remercié la Commission de l'Union africaine, l'OMM et toutes les institutions de soutien et a ouvert la réunion.

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour du segment technique est approuvé sans modification. L'ordre du jour du segment ministériel est approuvé avec une modification mineure.

V. RAPPORT DU SEGMENT TECHNIQUE

En l'absence du président de la réunion des experts (Ouganda), M. Simplice Tchinda Tazo, Directeur du Service météorologique national du Cameroun, a présenté le rapport des délibérations des experts, qui ont eu lieu le 28 mai 2025.

Vous trouverez ci-après le rapport adopté par les participants à la septième réunion du Bureau de l'AMCOMET.

1. ÉTAT DES RATIFICATIONS ET DES CONTRIBUTIONS EN 2024

Il n'y a pas eu de nouvelles ratifications. Neuf (9) pays africains (Burkina Faso, Égypte, Gambie, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mozambique et Tchad) ont ratifié la constitution de l'AMCOMET. Comme nous l'avons vu lors de la sixième session de l'AMCOMET, la ratification peut ne pas revêtir un caractère obligatoire en vertu de la Convention de Vienne sur le droit des traités. Toutefois, le Bureau encourage les Membres à examiner le processus de ratification dans leur pays et à verser leurs contributions, puisque la ratification n'est peut-être pas nécessaire pour contribuer au Fonds d'affectation spéciale.

Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, le nombre de contributeurs varie d'une année à l'autre. Les contributions sont souvent versées au cours du second semestre, ou parfois l'année suivante.

Tableau 1. État des contributions en 2024

2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Niger	Nigéria	Nigéria	Gambie	Ouganda	Kenya	Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Nigéria
Maroc	Bénin	Burkina Faso	Égypte	Niger	Niger	Cabo Verde	Madagascar	Madagascar
Kenya	Kenya	Niger	Ouganda	Cabo Verde	Burkina Faso	Kenya	Ouganda	Sénégal
Égypte	Botswana	Maroc	Nigéria	Égypte	Ouganda	Algérie	Bénin	Côte d'Ivoire
	Maroc	Éthiopie	Mozambique	Nigéria	Nigéria	Angola	Nigéria	Kenya
	Mozambique		Kenya	Mozambique		Ouganda	Sénégal	Mali
					Kenya	Burkina Faso	République centrafricaine	Cabo Verde
						Madagascar	Kenya	
						Égypte	Égypte	
						Mali		
						Nigéria		

À ce jour, la contribution totale s'élève à 337 421,54 francs suisses.

État de ratification de l'Acte constitutif de l'AMCOMET et de la contribution au fonds d'affectation spéciale:

2. ACTIVITÉS

2.1 Groupe de travail conjoint sur la Déclaration d'Abidjan

Dans le cadre du Groupe de travail conjoint sur la Déclaration d'Abidjan, le Secrétariat de l'AMCOMET a participé et soutenu diverses activités liées à l'accès et à l'utilisation des données Météosat de troisième génération (MTG):

- Participation à la réunion du Groupe de travail conjoint sur la Déclaration d'Abidjan, qui comprenait des discussions sur le nouveau projet SEWA. Le MTG-AMSAF a été restructuré pour se concentrer sur les alertes précoces et contribuer à l'Initiative «Alertes précoces pour tous» (EW4All) et au Système africain d'alerte précoce et d'action rapide multidanger (AMHEWAS), conformément à la demande du donateur, l'Union européenne. Le nouveau projet SEWA a été présenté le 13 septembre en marge du seizième forum des utilisateurs africains de l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT). Le Secrétariat de l'AMCOMET a formulé des recommandations sur la nécessité d'associer les centres météorologiques régionaux spécialisés (CMRS) aux travaux liés à la prévision immédiate dirigés par EUMETSAT et à ceux sur les prévisions axées sur les impacts menés par le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT);

- Soutien à la participation du président de l'AMCOMET au Forum EUMETSAT et à l'événement de haut niveau sur les données satellitaires pour la surveillance des gaz à effet de serre et de la qualité de l'air en Afrique, qui s'est tenu le 16 septembre 2024 à Cotonou, au Bénin. Le Secrétariat de l'AMCOMET a apporté sa contribution à la déclaration de haut niveau, conformément à la Veille mondiale des gaz à effet de serre de l'OMM;
- Participation au seizième Forum des usagers d'EUMETSAT en Afrique, organisé à Cotonou, au Bénin, du 16 au 20 septembre 2024. Présentation des résultats de la session technique en ligne (5-6 juin 2024) présidée par le Secrétariat de l'AMCOMET et consacrée au projet Space for Early Warning (SEWA) MTG-AMSAF; et formulation de conseils et de recommandations visant à favoriser un accès optimal aux données et à assurer la mise en œuvre collaborative de projets conformes aux mandats institutionnels, afin de promouvoir une durabilité efficace.

2.2 Lancement du Plan de mise en œuvre et de mobilisation des ressources - COP 29

- Lors de sa sixième session, l'AMCOMET a approuvé le [Plan pour la mise en œuvre et pour la mobilisation des ressources de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie](#).
- Le plan a été lancé avec succès lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (COP 29), à Bakou (Azerbaïdjan) le 12 novembre 2024 au pavillon Afrique, avec la participation des premier et deuxième vice-présidents, de la Secrétaire générale de l'OMM, du Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de la Commission de l'Union africaine, du directeur du Fonds d'adaptation, du directeur du Centre de services régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'Afrique, des représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), des centres climatologiques régionaux (CCR) de la CCNUCC, de la Banque africaine de développement (BAD), du Fonds vert pour le climat (FVC) et des experts du Bureau de l'AMCOMET, entre autres.
- Le Secrétariat a assuré la participation du président de l'AMCOMET aux tables rondes organisées dans le cadre de la Journée de l'Afrique (13 novembre 2024) sur le thème «Développer le financement de l'adaptation au changement climatique et la croissance verte en Afrique».

2.3 Publication des rapports sur l'état du climat en Afrique

Le premier vice-président de l'AMCOMET a participé à la publication des rapports sur l'état du climat en Afrique pour 2023 et 2024. Il a souligné la nécessité de renforcer les SMHN et d'obtenir et de traiter des données de qualité pour l'élaboration du rapport sur l'état du climat et d'autres applications, y compris les alertes précoces.

2.4 Autres activités à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie

Le 5 novembre 2024? un webinaire régional sur l'importance des données climatologiques pour le développement des contributions déterminées au niveau national (CDN) a été organisé avec les CCR de la CCNUCC. L'objectif de cette manifestation était de renforcer la sensibilisation et la collaboration en Afrique sur l'importance des données climatologiques mondiales, régionales, nationales et infranationales pour l'élaboration, la mise en œuvre, le financement, le contrôle et le suivi efficaces des CDN. Ce webinaire visait également à accroître la visibilité des SMHN et à renforcer leur collaboration avec les autorités nationales désignées et les départements chargés de l'environnement et du changement climatique. Plus de 80 participants étaient présents, principalement issus des SMHN, des départements nationaux de l'environnement et

du changement climatique, des universités, des CCR, du Partenariat pour les CDN, du PNUD, de l'OMM et de la CEA.

L'OMM a également organisé un atelier sur les systèmes de gestion de la qualité (QMS) pour l'Afrique de l'Est (Djibouti, Éthiopie, Somalie, Soudan, Burundi, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud, République-Unie de Tanzanie et Ouganda), du 24 au 26 février 2024 en Ouganda. L'objectif de l'atelier était de renforcer la mise en œuvre de ces systèmes par les SMHN et de doter le personnel météorologique des connaissances et des compétences nécessaires pour établir, maintenir et améliorer en permanence les QMS dans le cadre de leurs activités. Des ateliers similaires sont prévus dans d'autres sous-régions.

2.5 Mobilisation des ressources

Le Secrétariat de l'AMCOMET, avec l'appui de l'OMM, a soumis deux projets au guichet d'assistance technique de la BAD. Le premier, Climate and Early Warnings Services for Adaptation in Africa (Services climatologiques et alertes précoce pour l'adaptation en Afrique), CEWA, a été approuvé pour un montant de 9,4 millions de dollars É.-U. sur quatre ans. Son objectif est de renforcer les capacités des SMHN des pays cibles d'Afrique de fournir des services adaptés en matière de météorologie, d'hydrologie, de climat et d'alerte précoce, tout en consolidant leurs capacités d'adaptation pour faire face efficacement aux impacts majeurs du changement climatique. Les pays ciblés sont la République du Burundi, le Cameroun, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe. Ces pays ont été retenus en raison de leurs besoins identifiés dans la base de données de l'OMM sur les profils de pays et du fait qu'ils ont reçu peu de soutien de la part de projets multilatéraux administrés par l'OMM.

Ce projet comporte cinq composantes:

- Composante 1:** Renforcer l'infrastructure nationale pour produire des informations hydrométéorologiques;
- Composante 2:** Améliorer la gestion et la visualisation intégrées des données hydrométéorologiques;
- Composante 3:** Renforcer les systèmes d'alerte précoce axés sur les impacts et améliorer les technologies de l'information et de la communication;
- Composante 4:** Améliorer la fourniture de services climatologiques sur mesure et élaborer des supports de connaissance;
- Composante 5:** Améliorer la prise en compte de la dimension de genre et des groupes vulnérables dans l'ensemble de la chaîne de valeur des systèmes d'alerte précoce.

Le deuxième projet, Technical Assistance for Climate Resilience and Adaptation in Africa (Assistance technique pour la résilience et l'adaptation au climat en Afrique) (TACRA) est en attente d'approbation par la BAD. Il vise à renforcer l'assistance technique aux pays africains afin de mobiliser des financements pour l'action climatique et d'accroître leurs capacités d'adaptation pour la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie, en mettant l'accent sur l'amélioration des services d'information climatologiques et d'alertes précoce pour tous.

Il comprend quatre composantes:

- Composante 1:** Renforcer la capacité systématique du Secrétariat de l'AMCOMET à soutenir efficacement le renforcement de la résilience des Membres;
- Composante 2:** Renforcer les capacités institutionnelles et législatives pour assurer l'efficacité des services d'information climatologiques et des systèmes d'alerte précoce multidangers;
- Composante 3:** Mettre en place un cadre favorable à l'accès des SMHN au financement de l'action climatique et des actions environnementales;

Composante 4: Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'égalité entre les sexes et d'inclusion des jeunes et de la société.

Ces deux projets, ainsi que SEWA (reformulé à partir du concept MTG-AMSAF), constituent les principales initiatives soutenant directement la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie. En outre, le Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF) et l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques (CREWS), ainsi que [plusieurs autres projets](#) visent à combler les lacunes en matière de capacités des Membres, ce qui est l'objectif principal de l'AMCOMET.

3. AUTRES ACTIVITÉS

Parmi les activités notables du Secrétariat de l'AMCOMET, on peut citer:

- Fourniture de conseils techniques à la CUA pour le projet ClimSA, la mise à niveau de toutes les stations PUMA (Préparation à l'utilisation de Météosat seconde génération en Afrique) et le projet SEWA;
- Appui aux Membres pour faciliter le déploiement des stations PUMA2025 (Mozambique, Maurice, Djibouti, Somalie, etc.);
- Suivi de la diffusion optimale des données MTG par EUMETCAST-Afrique;
- Suivi et coordination de la migration du [site web de l'AMCOMET](#).

4. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCLARATIONS ET DÉCISIONS DE L'AMCOMET – EXAMEN DES DÉCISIONS DE LA SIXIÈME SESSION (AMCOMET-6)

Le niveau de mise en œuvre des déclarations et décisions de l'AMCOMET est relativement faible. Toutefois, le Secrétariat s'est efforcé de respecter les décisions stratégiques clés. Des progrès notables ont été accomplis pour certaines décisions relatives aux Membres. Le nombre de pays ayant acquis une semi-autonomie a augmenté. Parmi les autres réalisations, on notera le remplacement des équipements à base de mercure, la mise en place de systèmes de gestion de la qualité et l'obtention de certifications ISO. Les chiffres exacts doivent être recueillis par le biais d'enquêtes et de rapports volontaires des Membres.

Le tableau 2 ci-après présente en détail l'état d'application des déclarations et décisions de la sixième session de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie.

Tableau 2. Mise en œuvre des déclarations et décisions de la sixième session (AMCOMET-6)

Déclarations et décisions	État
Décisions AMCOMET-6	
<p>Décision 1: Les participants de la session reconnaissent l'importance de ratifier l'acte constitutif de l'AMCOMET et d'apporter un soutien financier pour montrer l'engagement des États Membres en faveur du processus de l'AMCOMET. Ils félicitent ceux qui ont ratifié l'acte constitutif de l'AMCOMET et/ou ont versé leur contribution.</p> <p>Les participants de la session demandent aux États Membres d'examiner le processus de ratification dans leurs États respectifs car, en vertu de l'article 11 à l'article 18 de la Convention de Vienne sur le droit des traités, la ratification de l'acte constitutif de l'AMCOMET peut ne pas être nécessaire dans certains États, et encouragent les États Membres à verser leur contribution au Fonds d'affectation spéciale.</p>	Toujours en vigueur
<p>Décision 2: Les participants de la session notent avec satisfaction la collaboration entre la Commission de l'UA, le Secrétariat de l'AMCOMET, l'OMM et EUMETSAT aux fins de la mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan et d'une transition sans heurt de Météosat seconde génération (MSG) vers Météosat troisième génération (MTG) afin que les États Membres continuent d'accéder aux données recueillies par satellite et à d'autres données de modèles en vue de fournir des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques spécialement adaptés, y compris des alertes précocees.</p> <p>Notant le succès de tous les projets précédents de l'Union africaine relatifs à la Préparation à l'utilisation de Meteosat seconde génération en Afrique (PUMA), dans le cadre du partenariat UE-UA, les participants de la session décident d'appeler la Commission de l'UA et d'autres partenaires à mobiliser des ressources pour financer les activités de la proposition MTG-AMSAF qui appuiera les alertes précocees sur le continent et la mise en place d'un Mécanisme africain pour les applications des satellites météorologiques (AMSAF), comme l'énonce la déclaration de haut niveau de Dar es-Salaam.</p>	<p>Clôturée. MTG-AMSAF a été reformulé sous le nom de projet Space for Early Warning in Africa (SEWA).</p> <p>Des fonds supplémentaires pour optimiser l'utilisation des données MTG sont les bienvenus.</p>

Déclarations et décisions	État
<p>Décision 3: Les participants de la session notent avec satisfaction l'adoption de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie par les chefs d'État africains (Assembly/AU/Dec. 819(XXXV)).</p> <p>Les participants de la session observent en outre avec satisfaction la participation du Bureau de l'AMCOMET à la Conférence ministérielle de l'Afrique australe «Alerte précoce, action précoce», qui s'est déroulée du 5 au 8 septembre 2022 à Maputo (Mozambique) et le soutien du Secrétariat de l'AMCOMET pour l'organisation de l'événement.</p> <p>Les participants de la session approuvent les recommandations et les décisions de la réunion du Bureau qui s'est tenue le 9 septembre 2022 à Maputo (Mozambique).</p> <p>Les participants de la session demandent aux États Membres d'organiser des manifestations parallèles lors des futures Conférences des Parties (COP) dans leur pavillon ou dans le pavillon de l'Union africaine pour accroître la visibilité des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et renforcer le soutien des partenaires à la mise en œuvre la Stratégie.</p>	<p>Le lancement du Plan de mise en œuvre et de mobilisation des ressources (IRMP) a été organisé dans le pavillon Afrique, et le Ghana a proposé de l'accueillir.</p> <p>En cours</p>
<p>Décision 4: Les participants de la session constatent avec satisfaction la présence du président, des États Membres du Bureau et de certains ministres à diverses manifestations continentales et internationales, au bénéfice de la visibilité de l'AMCOMET et des SMHN.</p> <p>Les États Membres sont encouragés à assister aux réunions relatives aux questions hydrométéorologiques, au changement climatique, à l'adaptation, à la réduction des risques de catastrophe et aux systèmes d'alerte précoce, y compris les Conférences des Parties, afin de mettre en avant la pertinence des SMHN.</p>	<p>De nombreux représentants permanents ont participé à la COP 29</p> <p>En cours</p>

Déclarations et décisions	État
<p>Décision 5: Les participants de la session félicitent le Secrétariat de l'AMCOMET, la Commission de l'UA et l'OMM pour l'élaboration des plans de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, ainsi que de mobilisation des ressources qui orienteront les travaux de l'AMCOMET.</p> <p>Les participants de la session approuvent les plans de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, ainsi que les plans de mobilisation des ressources de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie et demandent à la Commission de l'UA de les soumettre au Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (STC-ARDWE) et aux organes politiques de haut niveau de l'UA pour approbation.</p>	<p>IRMP approuvé et lancé lors de la COP 29</p> <p>Clôturée</p>
<p>Les participants de la session demandent aux États Membres, à la Commission de l'UA et à l'OMM de faciliter le lancement des plans de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, ainsi que de mobilisation des ressources de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie lors de tout événement pertinent, comme les Conférences des Parties.</p> <p>Les participants de la session demandent en outre au Secrétariat d'organiser une réunion du Bureau avant la fin de cette année pour reconstituer des équipes spéciales présidées par les États Membres du Bureau afin de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie.</p>	<p>Clôturée</p> <p>En cours</p>
<p>Décision 6: Les participants de la session notent avec satisfaction les décisions 4 et 5 du STC-ARDWE approuvant la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie, qui ont conduit à son adoption par des chefs d'État africains et à la demande de présenter un examen biennal de sa mise en œuvre.</p>	<p>En cours</p>
<p>Décision 7: Les participants de la session demandent à la Commission de l'UA de mettre au point un outil d'évaluation avec l'appui du Secrétariat et de faciliter l'examen biennal qui sera présenté au prochain comité technique spécialisé et aux organes politiques de haut niveau.</p>	<p>En cours</p>

Déclarations et décisions	État
Décision 8: Les participants de la session demandent aux Membres de rendre compte annuellement des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie et de contribuer à l'examen biennal demandé.	En cours
Décision 9: Les participants de la session demandent également aux États Membres, ainsi qu'aux partenaires, d'accroître leurs investissements dans les ressources humaines, les infrastructures hydrométéorologiques, la collecte de données et la prestation de services, afin d'améliorer les capacités fonctionnelles des SMHN à prendre des décisions éclairées dans divers secteurs liés au développement socio-économique, tels que l'agriculture, l'eau, la santé, les infrastructures et l'énergie.	En cours
Décision 10: Les participants de la session notent avec satisfaction les activités du Secrétariat malgré ses effectifs réduits et demandent aux États Membres de renforcer ces effectifs (même en télétravail) pour appuyer ces activités et améliorer la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie.	En cours
Décision 11: Les participants de la session observent le faible niveau de mise en œuvre des décisions de l'AMCOMET et demandent aux États Membres de faciliter l'application de toutes les recommandations, décisions et déclarations précédentes avec l'aide de la Commission de l'UA, de l'OMM et de tous les partenaires concernés.	Toujours en vigueur. En cours
<p>Décision 12: Les participants de la session prennent note des conclusions de la session du Conseil régional I (CR-I) concernant des thèmes liés à la diffusion d'avertissements et d'alertes.</p> <p>Sachant que les SMHN font autorité à l'échelle nationale en matière de diffusion d'avertissements et d'alertes, ce type de messages peut être communiqué par des SMHN pour éviter que des informations contradictoires ne soient transmises aux gouvernements et aux communautés d'utilisateurs.</p> <p>Les participants de la session demandent aux centres opérationnels stratégiques du Système africain d'alerte précoce et d'action rapide multidanger (AMHEWAS) de mieux coordonner leur action avec celle des SMHN lorsqu'ils envoient des bulletins météorologiques et des alertes précoce aux États Membres et aux communautés d'utilisateurs.</p>	Toujours en vigueur. En cours

Déclarations et décisions	État
<p>Décision 13: Les participants de la session adoptent le rapport de la session technique et toutes les décisions qu'il contient et demande au Secrétariat de le soumettre à la Commission de l'UA.</p>	Clôturée. Le rapport a été présenté.
<p>Décision 14: Les participants de la session demandent au président et à la Commission de l'UA de soumettre le rapport de la sixième session de l'AMCOMET aux organes politiques pertinents de la CUA pour approbation.</p>	Clôturée. Le rapport AMCOMET-6 a été soumis.

5. DISCUSSION, ADOPTION DU RAPPORT ET DÉCISIONS

Les discussions ont abouti aux décisions suivantes.

Fonds d'affectation spéciale de l'AMCOMET

Décision 1: Le Bureau prend note de la situation financière du Fonds d'affectation spéciale. Il exprime sa reconnaissance aux Membres qui y contribuent, encourage les États Membres à verser leurs contributions audit Fonds et prie le président d'adresser une lettre de rappel.

Mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan

Décision 2: Le Bureau prend note avec satisfaction des efforts de mobilisation des ressources de la Commission de l'UA, du Secrétariat de l'AMCOMET, de l'OMM et d'EUMETSAT pour la mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan et à la transition sans heurt de MSG vers MTG afin que les États Membres continuent d'accéder aux données satellitaires et à d'autres données de modèles en vue de fournir des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques spécialement adaptés, y compris des alertes précoce.

Le Bureau se félicite du projet SEWA, mené dans le cadre du partenariat UA-UE, ainsi que de son potentiel à appuyer l'Initiative «Alertes précoce pour tous» (EW4All) et la mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan.

Engagement et visibilité

Décision 3: Le Bureau recommande à la CUA d'impliquer les États Membres dans le développement de projets, en particulier dans les activités liées au Système africain d'alerte précoce et d'action rapide multidanger (AMHEWAS), afin d'assurer l'harmonisation des informations du niveau régional au niveau national et le développement des capacités au niveau national.

Décision 4: Le Bureau apprécie les efforts déployés par le Gouvernement du Ghana et par la Commission de l'UA pour accueillir le lancement du Plan de mise en œuvre et de mobilisation des ressources (IRMP) de la Stratégie, ainsi que par le Secrétariat pour la réussite de ce lancement à l'occasion de la COP 29 de la CCNUCC.

Le Bureau demande aux États Membres de continuer d'organiser des manifestations parallèles lors des futures Conférences des Parties (COP) dans leur pavillon ou dans le pavillon de l'UA afin d'accroître la visibilité des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et de renforcer le soutien des partenaires à la mise en œuvre de la Stratégie.

Décision 5: Le Bureau constate avec satisfaction la présence du président, des États Membres du Bureau et de certains ministres à diverses manifestations continentales et internationales, au bénéfice de la visibilité de l'AMCOMET et des SMHN. Le Bureau encourage les États Membres à assister aux réunions relatives aux questions hydrométéorologiques, au changement climatique, à l'adaptation, à la réduction des risques de catastrophe et aux systèmes d'alerte précoce, y compris les Conférences des Parties et du Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement, afin d'améliorer la visibilité et la pertinence des SMHN.

Ressources financières/mobilisation des ressources

Décision 6: Le Bureau prend note des efforts déployés par certains États Membres pour accroître les ressources financières des SMHN.

Le Bureau demande aux États Membres:

- De renforcer l'engagement des SMHN auprès des correspondants nationaux des mécanismes financiers tels que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin d'avoir un meilleur accès au financement de l'action climatique;
- De mettre en place des politiques et une législation de recouvrement des coûts pour les services météorologiques, hydrologiques et climatiques spécialisés des SMHN, comme indiqué dans la Stratégie, et de s'aligner sur le cadre national pour les services climatologiques (CNSC);
- AD'encourager les partenariats public-privé aux niveaux national, régional et mondial afin de renforcer la fourniture de services météorologiques, hydrologiques et climatologiques;
- Ainsi qu'aux partenaires d'accroître leurs investissements dans les ressources humaines, les infrastructures hydrométéorologiques, la collecte de données et la prestation de services;

Décision 7: Le Bureau invite les communautés économiques régionales (CER) à mobiliser des ressources pour la mise en service de Centres climatologiques régionaux.

Législation

Décision 8: Le Bureau demande aux États Membres de se doter d'une législation permettant aux SMHN de devenir des organismes semi-autonomes ou autonomes, comme indiqué dans la Stratégie et les déclarations antérieures, et d'intégrer les services climatologiques dans les stratégies et politiques nationales.

Décision 9: Le Bureau prend note avec satisfaction des activités du Secrétariat malgré ses effectifs réduits. Le Bureau prie le Secrétariat de demander aux États Membres de mettre à disposition du personnel, par voie de détachement, afin de soutenir les activités du Secrétariat et la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie.

Décision 10: Le Bureau prend note des projet CEWA et TACRA soumis au guichet d'action climatique de la BAD et demande à cette dernière de poursuivre ses efforts de mobilisation de ressources pour la création du fonds AMCOMET et pour la mise en œuvre des projets hydrométéorologiques.

Coopération et alignement régional

Décision 11: Le Bureau recommande aux CER de renforcer la coopération et de s'aligner sur les stratégies, politiques et les programmes pertinents de l'UA et de l'OMM. Le Bureau prie instamment les CER d'inviter la CUA et l'OMM à participer aux réunions et événements techniques et ministériels pertinents.

Décision 12: Le Bureau prend note avec satisfaction de la coopération Sud-Sud en cours dans la région et encourage les États Membres à la renforcer, en particulier pour le transfert de connaissances et de compétences entre les États Membres afin de combler les lacunes en matière de capacités.

Décision 13: Le Bureau exhorte les États Membres à s'assurer que les directeurs des SMHN et les représentants permanents auprès de l'OMM dirigent la participation nationale aux travaux de la communauté hydrométéorologique aux niveaux régional et mondial.

Suivi et évaluation

Décision 14: Le Bureau observe le faible niveau de mise en œuvre des décisions de l'AMCOMET et:

- Demande aux États Membres d'accélérer la mise en œuvre de toutes les recommandations, décisions et déclarations antérieures;
- Demande à la Commission de l'UA, avec l'appui du Secrétariat, de mettre au point un outil de suivi à utiliser pour évaluer la mise en œuvre des décisions de l'AMCOMET et de faciliter l'examen biennal à soumettre au comité technique spécialisé et aux organes politiques de haut niveau;
- Demande aux Membres de rendre compte annuellement des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie et de contribuer à l'examen biennal demandé;
- Demande à la Commission de l'UA d'inscrire le rapport de l'AMCOMET dans l'ordre du jour du comité technique spécialisé et d'inviter le Bureau de l'AMCOMET à assister aux réunions de ce dernier.

Le rapport ainsi que les décisions de la session technique ont été approuvés.

6. OBSERVATIONS FINALES

Le président a remercié tous les participants pour leur engagement actif et leur précieuse contribution. Il a exhorté les États Membres à mettre en œuvre les décisions adoptées dans le cadre de l'AMCOMET et a encouragé leur participation à la prochaine session du Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (STC-ARDWE) de la Commission de l'Union africaine (CUA). Pour conclure, il a rappelé à la Commission de l'UA de veiller à ce que les rapports de l'AMCOMET soient soumis en temps opportun au STC-ARDWE de la CUA et a officiellement clôturé la réunion.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AMCOMET	Conférence ministérielle africaine sur la météorologie
AMHEWAS	Système africain d'alerte précoce et d'action rapide multidanger
AMSAF	AMécanisme africain pour les applications des satellites météorologiques
ARDWE	Agriculture, développement rural, eau et environnement
BAD	Banque africaine de développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCR	Centre climatologique régional
CDN	contribution déterminée au niveau national
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEPMMT	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CER	communauté économique régionale
CEWA	Services climatologiques et alertes précoces pour l'adaptation en Afrique
ClimSA	Programme pour les services climatologiques et les applications connexes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
CMRS	Centre météorologique régional spécialisé
COP	Conférence des Parties
CR I	Conseil régional I
CREWS	Systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques
CUA	Commission de l'Union africaine
EUMETSAT	Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques
EW4All	Initiative «Alertes précoces pour tous»
IRMP	Plan de mise en œuvre et de mobilisation des ressources
MSG	Méteosat seconde génération
MTG	Méteosat troisième génération
OMM	Organisation météorologique mondiale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PUMA	Préparation à l'utilisation de Meteosat seconde génération en Afrique
QMS	système de gestion de la qualité
SEWA	données spatiales à l'appui des alertes précoces en Afrique
SMHN	Service météorologique et hydrologique national
SOFF	Mécanisme de financement des observations systématiques
STC-ARDWE	Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement
TACRA	Assistance technique pour la résilience et l'adaptation au climat en Afrique)
UA	Union africaine



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA MÉTÉOROLOGIE

ORDRE DU JOUR APPROUVÉ (Segment technique)

28 mai 2025 | en ligne

Midi – 15 heures UTC

Heure	Point de l'ordre du jour	Modérateur
Première séance: Cérémonie d'ouverture		
12h00-12h15	<ul style="list-style-type: none"> Allocution de bienvenue de Mme Agnes Kijazi, Directrice du Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique Discours de M. Harsen Nyambe, Directeur de la Direction de l'environnement durable et de l'économie bleue de la Commission de l'UA Discours d'ouverture de M. Bob Ogwang, Président de séance, Ouganda 	Secrétariat de l'AMCOMET/CUA
12h15-12h20	Photo de groupe	
Deuxième séance: Rapports		
12h20-14h00	2.1 Rapport de situation de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie par le Secrétariat de l'AMCOMET	Président de l'AMCOMET
	2.2 État d'avancement des projets de la CUA à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie CUA	Président de l'AMCOMET
Troisième séance: Questions émergentes		
14h00-14h30	3.1 Questions émergentes par M. Bernard Gomez, OMM	Président de l'AMCOMET
Quatrième séance: Préparation du segment ministériel		
14h30-14h50	4.1 Projet de rapport du segment technique par le Cameroun Rapporteur (M. Simplice Tazo)	Président de l'AMCOMET
Cinquième séance: Cérémonie de clôture		
14h50-15h00	<ul style="list-style-type: none"> Allocution de Mme Agnes Kijazi Déclaration de M. Harsen Nyambe Discours de clôture de M. Bob Ogwang, Président de séance 	Secrétariat de l'AMCOMET/CUA



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA MÉTÉOROLOGIE

ORDRE DU JOUR APPROUVÉ (Segment ministériel)

24 juin 2025

11 heures – 13 heures UTC

Heure	Point de l'ordre du jour	Modérateur:
Première séance: Cérémonie d'ouverture		
11h00-11h15	<ul style="list-style-type: none"> Allocution de bienvenue de Mme Agnes Kijazi, Directrice du Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique Déclaration de Mme Fatima-Zahra Jihane El Gazoui, Cheffe de la Division, économie bleue et environnement durable, Commission de l'Union africaine Discours d'ouverture de M. Sam Cheptoris, Ministre de l'eau et de l'environnement de l'Ouganda 	Mme Mariane Diop Kane, Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique
Deuxième séance: Examen et adoption des documents		
11h15-12h45	2.1 Adoption de l'ordre du jour 2.2 Rapport de la session technique et décisions (Cameroun, rapporteur) 2.3 Adoption du rapport du segment technique	Président de l'AMCOMET
Troisième séance: Cérémonie de clôture		
12h45-13h00	<ul style="list-style-type: none"> Allocution de Mme Celeste Saulo Discours de S. E. Moses Vilakati, Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable, Commission de l'Union africaine Discours de clôture du président de l'AMCOMET 	Mme Agnes Kijazi Directrice du Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique
13h00-14h00	Photo de groupe et déjeuner	

LISTE DES PARTICIPANTS
(en anglais seulement)

Session technique en ligne, 28 mai 2025

Uganda

Dr Bob Alex Ogwang PR

Zambia

Mr Edson Nkonde PR

Ghana

Dr Eric Assuman PR

Ms Maureen Ahiataku

Tunisia

Mr Ahmed Hmam PR

Cameroon

Mr Simplice Tchinda Tazo PR

AUC

Dr Jolly Wasambo

Dr Ulrich Jacques Diasso

WMO

Dr Agnes Kijazi

Dr Mariane Diop Kane

Dr Ernest Afiesimama

Dr Zablon Shilenje

Dr Abubakr Salih Babiker

Dr Kosmos Akande-Alasoka

Réunion hybride, Windhoek, Namibie, 28 juin 2025

Zambia

Mr Edson Nkonde PR

Ghana

Dr Eric Assuman PR

Ms Maureen Ahiataku

Tunisia

Mr Ahmed Hmam PR

Cameroon

Mr Simplice Tchinda Tazo PR

AUC

Dr Fatima-Zahra Jihane El Gaouzi

Dr Jolly Wasambo

Dr Ulrich Jacques Diasso

Dr Atupele Uswege Mwakalinga

WMO

Dr Agnes Kijazi

Dr Mariane Diop Kane

Dr Kosmos Akande-Alasoka